

Programme de formation - 35H

CSE / CSSCT : MOINS DE 300 SALARIES

Objectifs pédagogiques

Identifier et évaluer les risques professionnels présents dans une situation de travail.

Analyser les conditions de travail afin de repérer les facteurs de risques.

Connaître les principales méthodes de prévention des risques professionnels.

Mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées pour améliorer les conditions de travail.

Développer une démarche d'analyse et de prévention des risques en milieu professionnel.

Public concerné : Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions au sein du CSE de son entreprise.

Prérequis : Aucun

Dates et horaires : Nous consulter

Durée du module : 5 jour(s) / 35 heures

Lieu : Site client ou COACH FORMATION 84

Effectif(s) : 4 à 10 personnes

Tarif : Nous consulter

Moyens et méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique.

Méthodes pédagogiques actives favorisant les échanges et la participation des stagiaires.

Études de cas, travaux en sous-groupes, jeux de rôles et mises en situation.

Projection de supports pédagogiques et analyse de situations professionnelles.

Présentation d'outils et de méthodes adaptables aux spécificités de l'entreprise.

Moyens techniques

Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur Livret stagiaire

Modalités d'évaluation

- Tests d'évaluations des compétences via QCM

- Mises en situation pratiques et cas concrets

- Attestation de fin de formation

Contact : GANDON Maxime, Responsable Administratif - 06.62.64.87.31 - contact@coachformation84.fr

Modalité d'accès : Pour toute demande d'inscription merci de nous contacter soit par téléphone, soit par mail soit via le formulaire de contact sur le site internet. Une réponse sous 72H vous sera faite.



Programme de formation - 35H CSE / CSSCT : MOINS DE 300 SALARIES

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour toute demande d'inscription merci de nous contacter soit par téléphone, soit par mail soit via le formulaire de contact sur le site internet. Une réponse sous 72H vous sera faite.

Intervenant : Intervenant expert en dialogue social et accompagnement des élus CSE

Programme de formation - 35H

CSE / CSSCT : MOINS DE 300 SALARIES

[Contenu de la formation](#)

Jour 1

1 – Le CSE et son environnement réglementaire

- Le rôle, les missions et la posture des élus du CSE.
- Les acteurs de la prévention : interlocuteurs internes et externes.
- Le cadre juridique : hiérarchie des normes, Code du travail et principes généraux de prévention.
- Les obligations et responsabilités en matière de santé et de sécurité (responsabilités civile et pénale).

Jour 2

2 – Les missions du CSE en santé, sécurité et conditions de travail

- Le fonctionnement du CSE : heures de délégation, réunions, procès-verbaux et recours à l'expertise.
- Les consultations récurrentes et ponctuelles.
- Les inspections, enquêtes, droit d'alerte et droit de retrait.
- Les bonnes pratiques de communication avec les différents acteurs.

Jour 3

3 – L'identification et l'évaluation des risques professionnels

- Les notions de danger, risque et prévention.
- Les enjeux de la prévention des risques professionnels.
- L'analyse des situations de travail.
- L'évaluation des risques professionnels et le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Jour 4

4 – L'analyse des accidents du travail

- Les accidents du travail, de trajet et les maladies professionnelles.
- Les principes de reconnaissance et de tarification.
- Les méthodes d'analyse : méthode des 5M et arbre des causes.
- Réalisation d'études de cas et exercices pratiques.

Jour 5

5 – La prévention des risques psychosociaux

Programme de formation - 35H

CSE / CSSCT : MOINS DE 300 SALARIES

- Identifier les risques psychosociaux (RPS).
- Prévenir le stress, le harcèlement moral, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
- Développer une démarche de prévention au sein de l'entreprise.
- Synthèse des acquis, échanges de pratiques et évaluation finale de la formation.